



## **EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal**

### **Séance du 7 mars 2019**

Le Conseil Municipal, convoqué le 28 février 2019, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

**Présidence** de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

**Étaient présents :**

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT (jusqu'à la question n° 40 incluse), M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA (à compter de la question n° 5), M. Emmanuel DUMONT (jusqu'à la question n° 5 incluse), Mme Myriam EL-YASSA (à compter de la question n° 4), Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL (jusqu'à la question n° 13 incluse), M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET (à compter de la question n° 4), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE (à compter de la question n° 4), Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, Mme Catherine COMTE-DELEUZE (jusqu'à la question n° 40 incluse), M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question n° 40 incluse), M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 40 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (jusqu'à la question n° 40 incluse), M. Philippe GONON (jusqu'à la question n° 40 incluse), M. Jacques GROSPERRIN (jusqu'à la question n° 40 incluse), M. Michel OMOURI (jusqu'à la question n° 40 incluse), Mme Sophie PESEUX (à compter de la question n° 4 et jusqu'à la question n° 39 incluse), Mme Mina SEBBAH (jusqu'à la question n° 40 incluse), Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 40 incluse), M. Philippe MOUGIN.

**Secrétaire :**

M. Yves-Michel DAHOUI.

**Absents :**

Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Pascal BONNET, M. Julien ACARD.

**Procurations de vote :**

Mme Sorour BARATI-AYMONIER à Mme Marie ZEHAF, M. Patrick BONTEMPS à M. Yannick POUJET (à compter de la question n° 6), M. Cyril DEVESA à M. Anthony POULIN (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Myriam EL-YASSA à Mme Sylvie WANLIN (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Carine MICHEL à M. Nicolas BODIN (à compter de la question n° 14), M. Yannick POUJET à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Françoise PRESSE à Mme Claudine CAULET (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Pascal BONNET à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 40 incluse).

**OBJET :** 2 - Délégation du Conseil Municipal accordée au Maire pour accomplir certains actes de gestion courante - Bilan des décisions prises dans le cadre des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

## Délégation du Conseil Municipal accordée au Maire pour accomplir certains actes de gestion courante

### Bilan des décisions prises dans le cadre des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

**Rapporteur : M. FOUSSERET, Maire**

	Date	Avis
Commission n° 1	21/02/2019	Pour information

Par délibération en date du 6 novembre 2017, vous m'avez accordé, pour toute la durée de mon mandat, les pouvoirs et attributions nécessaires à l'accomplissement des diverses opérations de gestion courante.

Conformément à l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous fais part des opérations effectuées à ce titre :

#### **I - Décisions prises en matière financière**

- FIN.18.00.D57 du 11 octobre 2018 - Demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles - Programme de numérisation 2019 des archives municipales
- FIN.18.00.D58 du 20 décembre 2018 - Régie de recettes - Occupation du Domaine Public service Commerce : modification de l'objet de la régie - Ajout d'un fonds de caisse - Institution de l'indemnité de responsabilité pour les mandataires suppléants
- FIN.18.00.D62 du 20 décembre 2018 - Régie de recettes bornes automatiques : abrogation de la régie
- FIN.18.00.D63 du 20 décembre 2018 - Régie d'avances bornes automatiques : abrogation de la régie
- FIN.18.00.D64 du 20 décembre 2018 - Régie de recettes stationnement payant : abrogation de la régie
- FIN.18.00.D65 du 20 décembre 2018 - Régie d'avances télécommandes parking : abrogation de la régie
- FIN.18.00.D66 du 13 décembre 2018 - Fixation des tarifs des objets promotionnels de la Direction Communication vendus par Besançon Tourisme et Congrès pour l'année 2019
- FIN.19.00.D1 du 11 janvier 2019 - Direction Patrimoine Historique - Maison Natale de Victor Hugo - Régie de recettes n° 68 - Ajout d'un produit encaissé
- FIN .19.00.D2 du 15 janvier 2019 - Service Commerce - Chalets - Régie d'avances et de recettes n° 300 - Institution de l'indemnité de responsabilité pour les mandataires suppléants

- DIV.19.00.D1 du 10 janvier 2019 - Demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne-Franche-Comté : Ville d'art et d'histoire, Maison Victor Hugo, Atlas Historique et aide à la publication du catalogue d'exposition «le passé des passages, chroniques des fouilles à la ZAC Pasteur».

## **II - Conventions - Mises à disposition de locaux**

- Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'Association La Grange de Léo pour une durée d'un an, à compter du 21 janvier 2019, à titre gratuit.
- Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'Association Dojo Franc-Comtois, du 18 janvier 2019 au 13 juin 2019, à titre gratuit.
- Convention de mise à disposition de locaux au profit de Solidarités nouvelles face au chômage du 18 janvier 2019 à juin 2019, à titre gratuit.
- Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'Association Education Physique de Gymnastique Volontaire du Doubs et Territoire de Belfort (EPGV), du 28 janvier 2019 au 14 juin 2019, à titre gratuit.
- Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'Association Fractales Théâtre, du 2 janvier 2019 au 30 juin 2019, à titre gratuit.
- Convention de mise à disposition de locaux au profit de Profession Sports 25-90, du 2 janvier 2019 au 30 juin 2019, à titre gratuit.
- Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'Association Avenir Boxe Club, du 2 janvier 2019 au 30 juin 2019, à titre gratuit.
- Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'Association Handball Sport Mahorais (HSM 25), du 2 janvier 2019 au 30 juin 2019, à titre gratuit.
- Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (ANPAA) pour une durée d'un an, à compter du 2 janvier 2019, à titre gratuit.
- Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'Association des Cambodgiens de Franche-Comté (ACAFC), du 2 janvier 2019 au 30 juin 2019, à titre gratuit.
- Convention de mise à disposition de locaux au profit de La Passerelle de Planoise, du 2 janvier 2019 au 30 juin 2019, à titre gratuit.
- Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'Association Consommation Logement et Cadre de Vie (CLCV), pour une durée d'un an à compter du 2 janvier 2019, à titre gratuit.
- Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'Association CAEM, du 2 janvier 2019 au 30 juin 2019, à titre gratuit.
- Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'Association Nourou Salama, du 2 janvier 2019 au 30 juin 2019, à titre gratuit.
- Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'Association Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé (IREPS) pour une durée d'un an, à compter du 2 janvier 2019.
- Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'Association Des Racines et des Feuilles, du 2 janvier 2019 au 30 juin 2019, à titre gratuit.
- Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'Association PARI, du 2 janvier 2019 au 30 juin 2019, à titre gratuit.
- Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'Association Mission Locale Bassin de Besançon, pour une durée d'un an à compter du 2 janvier 2019.

- Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'Association Familiale Protestante - Familles à Cœur, du 2 janvier 2019 au 30 juin 2019, à titre gratuit.
- Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'Association PLA Production, du 2 janvier 2019 au 30 juin 2019, à titre gratuit.
- Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'Association Info Droits Egalité Femmes Familles (IDEFF), pour une durée d'un an à compter du 2 janvier 2019.
- Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'Association Franche-Comté Danse Sportive, du 2 janvier 2019 au 30 juin 2019, à titre gratuit.
- Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'Association Culturelle de Loisirs et Activités Sportives Planoise en Vadrouille, du 2 janvier 2019 au 30 juin 2019, à titre gratuit.
- Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'Association Akwaaba Mokili, du 2 janvier 2019 au 30 juin 2019, à titre gratuit.
- Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'Association Alter Impro, du 18 janvier 2019 au 30 juin 2019, à titre gratuit.
- Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'Association APF France Handicap, du 18 janvier 2019 au 30 juin 2019, à titre gratuit.
- Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'Association CAEM du 18 janvier 2019 au 30 juin 2019, à titre gratuit.
- Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'Association Circonia Théâtre, du 18 janvier 2019 au 30 juin 2019, à titre gratuit.
- Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'Association Ecole de Chinois de l'Est de la France, du 18 janvier 2019 au 30 juin 2019, à titre gratuit.
- Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'Association l'Ecriture en Scène, du 18 janvier 2019 au 30 juin 2019, à titre gratuit.
- Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'Association Improvisation'Ailes du 18 janvier 2019 au 30 juin 2019, à titre gratuit.
- Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'Association Ligue des Droits de l'Homme, du 18 janvier 2019 au 30 juin 2019, à titre gratuit.
- Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'Association Ligue des Stratèges, du 18 janvier 2019 au 30 juin 2019, à titre gratuit.
- Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'Association Lucioles, du 18 janvier 2019 au 30 juin 2019, à titre gratuit.
- Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'Association Renaissance du Vieux Besançon, du 18 janvier 2019 au 30 juin 2019, à titre gratuit.
- Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'Association Sequanux, du 18 janvier 2019 au 30 juin 2019, à titre gratuit.
- Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'Association SOS Racisme, du 18 janvier 2019 au 30 juin 2019, à titre gratuit.
- Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'Association Tralalère, du 18 janvier 2019 au 30 juin 2019, à titre gratuit.
- Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'Association Weiter, du 18 janvier 2019 au 30 juin 2019, à titre gratuit.

- Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'Association Yakimono, du 18 janvier 2019 au 30 juin 2019, à titre gratuit.
- Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'Association Adamafolk, du 13 février 2019 au 11 juin 2019, à titre gratuit.
- Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'Association AGIR Solidarité Bourgogne-Franche-Comté pour la durée de la saison 2018-2019, à compter du 13 février 2019, à titre gratuit.
- Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'Association Chœur en timbre, pour le jeudi 14 février 2019, à titre gratuit.
- Convention de mise à disposition de locaux au profit du Comité de Quartier Rosemont/Saint-Ferjeux pour la durée de la saison 2018-2019, à compter du 13 février 2019, à titre gratuit.
- Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'Association des Conciliateurs de Justice de Franche-Comté pour une durée de 3 ans, à compter du 13 février 2019, à titre gratuit.

### **III - Conventions de location nouvelles et renouvellements**

- **11 rue Battant** - Convention de mise à disposition de locaux au profit de la SCOP MAISON DU PEUPLE, moyennant une redevance annuelle de 4 800 € (Date d'effet de la convention : 01/01/2019).
- **3 rue Beauregard** - Convention de mise à disposition d'un bureau mutualisé au profit de l'association LE SOLEIL BRILLE POUR TOUT LE MONDE, moyennant une redevance annuelle de 360 € (Date d'effet de la convention : 15/06/2018).
- **Rue du Bougney** - Convention de mise à disposition d'un atelier d'artiste au profit de STEPHANIE MORVAN, à titre gratuit (Date d'effet de la convention : 01/12/2018).
- **Rue du Bougney** - Convention de mise à disposition d'un atelier d'artiste au profit d'AUREL PREVOST, à titre gratuit (Date d'effet de la convention : 01/12/2018),
- **4 avenue de Chardonnet** - Convention de mise à disposition de divers locaux au profit de la RAP LA RODIA, moyennant une redevance annuelle de 89 905 € HT (Date d'effet de la convention : 01/01/2018).
- **10 avenue de Chardonnet** - Convention de mise à disposition de divers locaux au sein de la Friche Artistique au profit de la RAP LA RODIA dans le cadre de l'événement «Détonation 2018», à titre gratuit (Date d'effet de la convention : 19/09/2018).
- **10 avenue de Chardonnet** - Convention de mise à disposition de la Grande Halle au sein de la Friche Artistique au profit de l'association TRICYCLIQUE DOL dans le cadre de DU PROJET «Instant T 2019», à titre gratuit (Date d'effet de la convention : 23/11/2018).
- **36 rue Chopin** - Renouvellement d'une convention de location d'un emplacement pour une antenne au profit de LA SOCIETE ORANGE, moyennant une redevance annuelle de 9 852,24 € (Date d'effet de la convention : 01/08/2018).
- **1 rue Dürer** - Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association MIROIRS DE FEMME REFLETS DU MONDE, moyennant une redevance annuelle de 1 620 € (Date d'effet de la convention : 23/10/2018).
- **55 chemin du Fort de Bregille** - Convention de mise à disposition du Fort de Beauregard au profit de l'association MAPE, à titre gratuit (Date d'effet de la convention : 07/09/2018).
- **15 avenue Léo Lagrange** - Renouvellement d'une convention de location d'un emplacement pour une antenne au profit de LA SOCIETE ORANGE, moyennant une redevance annuelle de 9 852,24 € (Date d'effet de la convention : 01/08/2018).

- **2 rue des Lilas** - Convention de location d'un appartement communal pour une mise à disposition à M. Didier LOISEL, professeur des écoles, moyennant une redevance annuelle de 4 800 € (Date d'effet de la convention : 15/11/2018).
- **13 rue Stéphane Mallarmé** - Convention de location au profit de l'association Alliance Natation Besançon moyennant une redevance annuelle de 792 € (Date d'effet de la convention : 01/07/2015).
- **2 rue Mégevand** - Convention de location précaire au profit de l'association des Conciliateurs de Justice de Franche-Comté, à titre gratuit (Date d'effet de la convention : 13/12/2018).
- **9 rue Pablo Picasso** - Convention de mise à disposition de locaux au profit du CCAS, à titre gratuit (Date d'effet de la convention : 01/01/2018).
- **12 rue Pergaud** - Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association MJC CENTRE IMAGE, moyennant une redevance annuelle de 360 € (Date d'effet de la convention : 01/01/2019).
- **8 chemin des Prés de Vaux** - Convention de mise à disposition d'un espace de stockage pour une roulotte au profit de l'association MJC Besançon Clairs Soleils, à titre gratuit (Date d'effet de la convention : 01/02/2017).
- **8 chemin des Prés de Vaux** - Convention de mise à disposition d'un box de stockage au profit de la Société Saint-Vincent de Paul - Louise de Marillac - Conseil départemental du Doubs, à titre gratuit (Date d'effet de la convention : 01/10/2018).
- **8 chemin des Prés de Vaux** - Convention de mise à disposition d'un espace de stockage au profit de l'association SATELLITE, à titre gratuit (Date d'effet de la convention : 19/01/2017).
- **8 chemin des Prés de Vaux** - Convention de mise à disposition d'un espace de stockage au profit de l'association Scouts et Guides de France - groupe de Planoise, à titre gratuit (Date d'effet de la convention : 01/01/2017).
- **27 rue de la République** - Convention de location de la salle Yano Centre Bayle au profit du CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL DE BESANÇON ET DE FRANCHE-COMTÉ, à titre gratuit (Date d'effet de la convention : 01/01/2018).
- **46 rue de Trey** - Convention de location d'un espace de stockage au profit du CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL DE BESANÇON ET DE FRANCHE-COMTÉ, à titre gratuit (Date d'effet de la convention : 01/01/2018).
- **3 chemin des Torcols** - Renouvellement d'une convention de location d'un emplacement pour une antenne au profit de LA SOCIETE ORANGE, moyennant une redevance annuelle de 9 852,24 € (Date d'effet de la convention : 01/08/2018).
- **8 rue de Vieilles Perrières** - Convention de mise à disposition de deux pièces d'une surface de 22 m<sup>2</sup> au profit de l'association Centre Technique Régional de la Consommation de Franche-Comté moyennant une redevance annuelle de 360 € (Date d'effet de la convention : 01/12/2018).
- **24 rue des Vignerons** - Renouvellement d'une convention de location d'un emplacement pour une antenne au profit de LA SOCIETE ORANGE, moyennant une redevance annuelle de 9 852,24 € (Date d'effet de la convention : 01/08/2018).
- **14 rue Violet - Espace Simone de Beauvoir** - Convention de mise à disposition de la salle de danse au profit de l'association HANABI moyennant une redevance annuelle de 600 € (Date d'effet de la convention : 01/01/2018).
- **9B rue Jean Wyrsh** - Convention de location d'un appartement communal pour une mise à disposition pour nécessité absolue de service à M. MARCONNET, concierge du groupe scolaire St-Claude, à titre gratuit (Date d'effet de la convention : 01/07/2017).

#### IV - Contentieux

- Affaire M. c/ commune de Besançon : défense des intérêts de la commune de Besançon dans le cadre d'un recours en annulation introduit devant le Tribunal Administratif de Besançon le 12 juillet 2018, contre la décision de refus de titularisation en date du 15 décembre 2017.

- Affaire M. c/ commune de Besançon : défense des intérêts de la commune de Besançon dans le cadre d'un recours de plein contentieux introduit devant le Tribunal Administratif de Besançon le 8 août 2018, suite à la mise en fourrière d'un véhicule.

- Affaire G. c/ commune de Besançon : défense des intérêts de la commune de Besançon dans le cadre d'un recours en annulation contre le refus d'attribution d'une place en crèche introduit devant le Tribunal Administratif de Besançon le 4 janvier 2019.

- Affaire G. c/ commune de Besançon : défense des intérêts de la commune de Besançon dans le cadre d'un recours introduit devant le Tribunal Administratif de Besançon le 26 décembre 2018 visant à l'annulation de l'arrêté du 3 juillet 2018 délivrant un permis de construire à la SCI B.

#### V - Marchés de travaux inférieurs au seuil de la procédure adaptée (5 548 000 € HT depuis le 01/01/2018) et marchés de fournitures et services inférieurs à 300 000 € HT

Objet du marché	Date du marché (notification)	Titulaire du marché	Montant du marché HT ou TTC (mini-maxi si marché à bons de commandes)
<b>Direction Sécurité et Tranquillité Publique</b>			
Acquisition de solutions et de matériels pour la verbalisation électronique, le forfait post-stationnement et la gestion des recours administratifs préalables obligatoires	10/12/2018	IER SA 92150 SURESNES	Maxi : 160 000 € HT
<b>Département Architecture et Bâtiments</b>			
Rénovation de la maison de Quartier de la Grette après sinistre Lot 9 : menuiseries acier	21/12/2018	SODEX OBLIGER 25480 MISEREY-SALINES	74 110 € HT
Maintenance des systèmes de sécurité incendie de catégorie A et B Lot 1 : maintenance des équipements de marque Chubb	13/12/2018	CHUBB SECURITE 21000 DIJON	213 155,84 € HT
<b>Direction Urbanisme - Projets et Planification</b>			
Reconversion du site de la caserne Vauban - Mission de conseil et d'assistance au maître d'ouvrage pour la mise en œuvre du projet urbain	12/10/2018	URBITAT 67000 STRASBOURG	170 000 € HT
Aménagement du cœur de parc des Prés de Vaux Lot 1 : VRD	28/12/2018	COLAS EST 25410 DANNEMARIE-SUR-CRETE	2 050 174,10 € HT

Objet du marché	Date du marché (notification)	Titulaire du marché	Montant du marché HT ou TTC (mini-maxi si marché à bons de commandes)
<b>Département Eau et Assainissement</b>			
Station d'épuration de Port Douvot - Restructuration des vestiaires et des ateliers Lot 6 : menuiseries intérieures bois - cloisons - isolation	16/01/2019	CIGLIA 25110 BAUME-LES-DAMES	78 575,04 € HT
<b>Direction Maîtrise de l'Energie</b>			
Fourniture et dépose d'un groupe électrogène suite à la reconstruction de l'atelier automobile de la Ville de Besançon au 94 avenue Clemenceau	07/12/2018	ITM 25230 DASLE	112 822 € HT
<b>Direction des Systèmes d'Information</b>			
Maintenance et évolutions du logiciel Absysnet	01/01/2019	GFI PROGICIELS SAS 93400 SAINT-OUEN	Sans mini Maxi : 100 000 € HT
Assistance, maintenance et évolutions des logiciels IMAGE, IBEMOL et MELODIE	01/01/2019	ARPEGE 44230 ST-SEBASTIEN-SUR-LOIRE	Sans mini Maxi : 220 000 € HT
Maintenance et évolutions du logiciel et des matériels billettique	01/01/2019	VIVATICKET 75014 PARIS	Sans mini Maxi : 220 000 € HT
<b>Direction du Parc Automobile et Logistique</b>			
Prestations de nettoyage de divers locaux et vitrerie Lot 1 : nettoyage de locaux administratifs et techniques	19/12/2018	GSF ORION 25000 BESANÇON	Sans mini Maxi : 200 000 € HT
Prestations de nettoyage de divers locaux et vitrerie Lot 2 : nettoyage de bâtiments culturels, associatifs et ISBA	19/12/2018	ARC EN CIEL BOURGOGNE 21600 LONGVIC	Sans mini Maxi : 30 000 € HT
Prestations de nettoyage de divers locaux et vitrerie Lot 3 : nettoyage des vitres des bâtiments de la Ville de Besançon et de l'ISBA	19/12/2018	DERICHEBOURG PROPRETE 25460 ETUPES	Sans mini Maxi : 128 000 € HT
Prestations de nettoyage de divers locaux et vitrerie Lot 4 : nettoyage de bâtiments du marché couvert Beaux-Arts	19/12/2018	GSF ORION 25000 BESANÇON	Sans mini Maxi : 240 000 € HT
<b>Direction de l'Education</b>			
Maintenance préventive et curative des matériels et équipements de la cuisine centrale de la Ville de Besançon et de sa buanderie	26/12/2018	QUIETALIS BONNOTTE 21000 DIJON	Sans mini Maxi : 141 996 € HT



Objet du marché	Date du marché (notification)	Titulaire du marché	Montant du marché HT ou TTC (mini-maxi si marché à bons de commandes)
<b>Direction de l'Economie, Emploi, Enseignement Supérieur</b>			
Marché subséquent «surveillance du marché de Noël de Besançon place Granvelle» à l'accord-cadre «gardiennage et surveillance de diverses manifestations et installations»	13/12/2018	FORCE ONE 21800 QUETIGNY	Sans mini Maxi : 78 447,38 € HT

**VI - Avenants aux marchés de fournitures et services inférieurs à 300 000 € HT / avenants aux marchés de travaux inférieurs au seuil de la procédure adaptée (5 548 000 € HT depuis le 01/01/2018) / avenants sans incidence financière ou inférieurs à 5 % aux marchés de fournitures et services supérieurs à 300 000 € HT ou aux marchés de travaux supérieurs au seuil de la procédure adaptée (5 548 000 € HT depuis le 01/01/2018) :**

Objet du marché + Objet de l'avenant	Titulaire du marché (Nom - Code postal Localité)	Montant initial du marché + Montant du ou des avenant(s) précédent(s) (en précisant HT ou TTC)	Montant de l'avenant en précisant HT ou TTC	Date de la CAO pour les avenants supérieurs à 5 % (uniquement pour les marchés formalisés)
<b>Direction des Musées du Centre</b>				
Restauration fondamentale de 38 sculptures Lot 3 : 11 œuvres «terre-cuite» Avenant n° 2 : modifications pour travaux supplémentaires sur buste de Nodier	GRUPEMENT LAURENCE LABBE 95300 VINCENNES	32 240,61 € HT Avenant n° 1 : sans incidence financière	9 375 € HT	
Conception de la scénographie de l'exposition sur les dessins italiens du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon Avenant n° 3 : modifications pour travaux de menuiserie	MARION GOLMARD 21000 DIJON	23 040 € HT Avenant n° 1 : 2 789 € HT Avenant n° 2 : 1 850 € HT	4 363 € HT	

**Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises dans le cadre des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.**

Préfecture du Doubs  
Reçu le 25 MARS 2019  
Contrôle de régularité



Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,  
La Première Adjointe,



*Dard*  
Danielle DARD.